

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 4 FEVRIER 2019**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,  
Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Patricia PROHASKA,  
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,  
Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE,  
Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.  
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Hervé LUCBEREILH.  
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.  
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.  
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Monsieur Didier CASTERES a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**6 - CLES DE REPARTITION ENTRE LES BUDGETS ANNEXES DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que des agents dont les salaires et charges sont supportés par le budget annexe du service de l'eau exercent également leur mission pour le service de l'assainissement. Il est donc nécessaire que ces charges soient supportées de façon identique par les deux budgets annexes. Il convient d'appliquer une clé de répartition comptable à hauteur de 50 % sur chacun de ces agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La proposition de répartition de clé du budget annexe de l'eau vers le budget annexe de l'assainissement est la suivante :

SALAS Elisabeth	Gestion de la régie	50 %
BOY Frédéric	Gestion technique	50 %
CAZENAVE Jean-Pierre	Assistant régie	50 %
MEYRE Anthony	Agent d'entretien	50 %

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOpte** le présent rapport,
- **PRECISE** que cette répartition fera l'objet de réactualisation chaque année.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 4 février 2019.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 08/02/2019

Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 07/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 07/02/2019